

Règlement et modalités pratiques

Appel à projet : Votre oeuvre sur notre étiquette de vin

À PROPOS DU PROJET

L'année 2025 a été, par les Nations Unies, désignée comme étant l'"Année internationale des coopératives." Pour l'occasion Cera, l'une des plus grandes coopératives de Belgique avec ses 400 000 coopérateurs, a décidé de marquer le coup, et de produire du vin issu d'une coopérative et qui se déclinera en blanc et en rouge.

Pour ce vin, Cera est à la recherche de 5 talents créatifs qui pourront concevoir l'étiquette tant de la bouteille de vin blanc, que de celle de rouge pour le mois de février 2025. Le thème de cette étiquette devra bien évidemment être en lien avec celui des coopératives.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour figurer parmi l'un de ces 5 artistes, vous devrez soumettre votre portfolio comprenant au minimum trois de vos œuvres, et ce via la plateforme numérique "Beeld", avant le 12 janvier 2025. Toutes les disciplines et techniques visuelles sont autorisées, mais nous vous conseillons de choisir les œuvres qui reflètent le mieux votre style et dans lesquelles vous avez l'intention de continuer à travailler pour l'étiquette de vin. Un jury choisira les 5 artistes sélectionnés en fonction de leur style. Ensuite, votre style et vos talents seront mis à contribution pour créer l'étiquette de vin.

En mars 2025, les cinq projets d'étiquette seront présentés aux coopérateurs (400.000) de Cera. Les coopérateurs seront invités à voter pour leur œuvre préférée et décider ainsi laquelle deviendra l'étiquette de notre vin. Les cinq artistes sélectionnés pour le vote final de nos coopérateurs se verront attribués un chèque de 500 €. L'artiste dont le dessin sera sélectionné recevra un prix supplémentaire de 1.000 €.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous pouvez participer gratuitement à ce concours. Il vous suffit de soumettre un portfolio d'au moins 3 de vos œuvres. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 12 janvier 2025. A ce stade du concours, il n'est pas nécessaire de concevoir une étiquette pour se porter candidat. Pour votre portfolio, toutes les disciplines et techniques visuelles sont autorisées. Gardez cependant à l'esprit que ces techniques devront être utilisables pour concevoir une étiquette, les cas échéant votre portfolio serait sélectionné.

CRITÈRES

- Vous devez être majeur pour participer à ce concours.
- Si vous êtes l'un des 5 artistes sélectionnés, vous pouvez concevoir l'étiquette de vin entre le 1er et le 23 février 2025. L'étiquette devra s'inscrire dans le thème "coopérative, cohésion, collaboration." Le même dessin sera réalisé pour le vin rouge et le vin blanc. Les dimensions des étiquettes vous seront communiquées et le dessin devra être adaptable à ces différentes dimensions.
- Si vous êtes l'un des cinq artistes sélectionnés, vous collaborerez à la réalisation d'une vidéo promotionnelle expliquant votre projet entre le 1er et le 23 février. Cette vidéo sera utilisée pour le vote du public en mars 2025.
- Si à l'issue du vote du public, votre dessin est sélectionné, celui-ci sera imprimé entre le 4 et le 10 avril 2025
- En participant à ce concours, vous autorisez automatiquement l'utilisation de votre dessin pour l'étiquettes de la bouteille de vin de la coopérative Cera

DATE LIMITE

Vous pouvez participer au concours jusqu'au dimanche 12 janvier 2025.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Seuls les portfolios soumis via la plateforme en ligne Beeld seront acceptés pour la sélection de ce concours. Les portfolios doivent être envoyés avant le dimanche 12 janvier 2025 à 23h59.
- Un jury, composé de 2 employés de Cera et de 3 personnes externes, sélectionnera les 5 artistes qui concevront l'étiquette de vin. Les sélections se dérouleront entre le 13 et le 26 janvier 2025. Lors de la sélection, le jury prendra en compte le style des artistes présenté dans les portfolios soumis.
- Les candidats retenus seront informés de leur sélection entre le lundi 27 et le vendredi 31 janvier 2025. En cas de sélection, vous devrez remettre, en format numérique, votre projet d'étiquette finalisé au plus tard le dimanche 23 février 2025.
- Les étiquettes conçues par les 5 artistes sélectionnés seront affichées via les canaux de communication de Cera pour un vote public entre le 10 mars 2025 et le 3 avril 2025. Tous les coopérateurs de Cera peuvent voter pour leur étiquette préférée. Le dessin qui aura obtenu le plus grand nombre de voix à la fin de la période de votes sera sélectionné comme étiquette finale pour le vin coopératif de Cera.
- L'étiquette gagnante sera imprimée au plus tard le 10 avril 2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI VOTRE PORTFOLIO EST SÉLECTIONNÉ ?

- Entre le 27 et le 31 janvier 2025, vous recevrez les instructions et les détails techniques spécifiques (tels que les dimensions, le nom du vin, les mentions légales ...) pour la conception de l'étiquette de vin.
- Vous concevrez une étiquette de vin et nous fournirez une image numérique de haute qualité de votre travail au plus tard le 23 février 2025. Vous recevrez pour cela une indemnité de 500 euros.
- Vous collaborerez à la réalisation d'une vidéo promotionnelle expliquant votre conception entre le 1er et le 23 février 2025.
- Si vous êtes déclaré vainqueur à l'issue du vote public (3 avril 2025), vous ajouterez les derniers éléments requis à l'étiquette de vin et la préparerez pour l'impression au plus tard le 10 avril 2025.

Droits d'auteur et utilisation des images

- En soumettant votre dessin, vous déclarez que l'œuvre est originale et que vous en possédez tous les droits.
- Vous autorisez l'organisation à utiliser le dessin que vous avez soumis à des fins promotionnelles.
- Un accord de licence sera signé avec les artistes sélectionnés pour l'utilisation des images.

CALENDRIER

- Date limite d'envoi du portfolio sur Beeld - Dimanche 12 janvier 2025
- Annonce des 5 artistes sélectionnés - Entre le lundi 27 et le vendredi 31 janvier 2025
- Date limite pour la conception de l'étiquette de vin - Dimanche 23 février 2025
- Date limite de tournage de la vidéo promotionnelle - Dimanche 23 février 2025
- Vote du public par les vendeurs de Cera - du lundi 10 mars au jeudi 3 avril 2025
- Annonce du gagnant à l'issue du vote du public - Vendredi 4 avril 2025
- Date limite d'impression de l'étiquette gagnante - Jeudi 10 avril 2025

Général

Vous êtes nouveau sur Beeld ? Ou voulez-vous participer avec de nouvelles œuvres ? Dans ce cas, ajoutez d'abord l'œuvre à laquelle vous souhaitez participer à votre profil. Pour ce faire, connectez-vous et choisissez "Ajouter une nouvelle œuvre" dans "Mes œuvres". Lorsque vous cliquez ensuite sur le formulaire d'inscription, vous verrez la liste de vos œuvres. Sélectionnez alors l'œuvre à laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Puis-je modifier mon travail une fois que je l'ai soumis en ligne ?

Vous pouvez également ajouter une image supplémentaire à votre travail après l'avoir soumis. Si vous souhaitez modifier quelque chose dans l'explication de votre travail, veuillez contacter zoe@kunstwerkt.be. Vous pouvez modifier votre travail à tout moment, même après l'avoir soumis. Les modifications apportées après la date limite du concours ne seront pas communiquées aux organisateurs.

Le travail que je soumetts est-il public ?

Le travail que vous soumettez à Beeld ne doit pas nécessairement être public. Le choix des images à montrer ou à cacher publiquement vous appartient. Pour soumettre une œuvre sur Beeld, votre œuvre doit être visible publiquement pendant un certain temps, le temps de cocher le formulaire de soumission. Par la suite, vous pouvez à nouveau cacher votre œuvre en décochant l'œil à côté de votre image dans votre aperçu "Mes œuvres".

Comment saurai-je si mon œuvre a été soumise ?

Ce n'est que lorsque vous recevrez un e-mail de confirmation de Beeld que votre soumission aura été acceptée. Veuillez à vérifier vos SPAM.

CONTENU

Toutes les questions non couvertes par le présent règlement seront soumises aux parties organisatrices, Kunstwerkt et Cera. En participant, vous déclarez, en tant que participant, que vous acceptez le règlement.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles communiquées par les participants au concours ne seront utilisées que pour contacter les participants. Ces données ne seront pas conservées à l'issue du concours. Les données personnelles ne seront utilisées que par les organisateurs de ce concours - Cera et Kunstwerkt - et ne seront pas transmises à des tiers.

QUESTIONS ?

Des questions sur ce concours ? Contactez Cera à l'adresse adrien.stouffs@cera.coop.

Des questions sur votre participation à Beeld ? Contactez Kunstwerkt à l'adresse zoe@kunstwerkt.be.